Jeudi 19 octobre

Autour des sens

Le Couvent "cabinet de curiosités "à Chazelles sur Lavieu :

"Parce que la vie est un long voyage, limité dans le temps, illimité dans l'espace, alors autant dire qu'il n'y a pas une minute à perdre pour découvrir ce que vous propose le Couvent".

Marie POUGET nous guidera tout au long des expositions en cours :

Croyances et sagesse du monde

Le shinto est une dévotion ritualisée aux êtres et aux pouvoirs spirituels invisibles.

Dans la religion de l'extase, le shaman est le gardien de la tribu et de ses légendes. Son message est transmis au moyen de l'extase.

Dans la culture Nok, prêtres, devins, guérisseurs, mages étaient des médiateurs investis d'une importante mission.

Touaregs: nomades du désert ayant adoptés leur culture et leurs croyances au milieu dans lequel ils évoluent.



Dans ce monde d'insulaires, les surprenants rituels initiatiques de certains groupes ainsi que des cérémonies de la vie, souvent sont habités par d'étranges figures.





Restaurant "Aux Blancs Moutons "à Gumières

Spiruline du Forez à Savigneux

A Savigneux, la spiruline est cultivée dans une eau contrôlée, riche en minéraux, pour lui apporter ses besoins de développement naturels. De la production au séchage, en passant par l'emballage puis la vente, tout est fait directement par Noémie, la cultivatrice.

La spiruline est une micro algue alimentaire de couleur verte qui est très connue sous forme de poudre ou en gélules.

Utilisée en cure, la spiruline a de nombreux bienfaits pour notre santé.

Son principal intérêt : son exceptionnelle teneur en protéines et en fer mais aussi en vitamines diverses. Première productrice dans la Loire, la plaine du Forez lui offre un climat doux et un bon ensoleillement pour la culture de la spiruline.

Le site de production est un ancien corps de ferme, situé dans un cadre campagnard préservé.





Départ en car de Saint-Paul à 07h30, de Grand-Croix à 07h35 Retour vers 19h

Tarif par personne **55** € (chèque S.V.P.)

Les inscriptions seront prises les 2 et 12 octobre

Renseignements au 06 82 62 22 04 ou 06 43 54 90 55

Nous ne rembourserons les adhérents qui renonceraient, après inscription, à la sortie, qu'aux conditions suivantes :

Remboursement intégral: Le désistement est signalé 10 jours avant la sortie.

Remboursement à 50%: Désistement du 10ème jour au 8ème jour avant la sortie.

Remboursement des frais de repas uniquement : Désistement à partir du 8ème jour avant la sortie.

Aucun remboursement: Non présent à l'heure du départ.

Nous nous réservons le droit d'annuler la sortie si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint.